

LES MENSONGES DE L'ABBE YVES LE ROUX

Le recteur du Séminaire de Winona, l'abbé Yves Le Roux, vient à son tour (lire aussi notre [annexe](#)) d'exposer publiquement l'hérésie de la FSSPX à l'égard du Dogme de l'Infaillibilité ainsi que son impiété arrogante envers l'Eglise et son premier Pape, Saint Pierre, qu'il calomnie impunément.

Sur un ton condescendant, l'article de l'abbé Yves Le Roux de mars 2011, publié sur le site de propagande du District de France, illustre à nouveau cette impudente incurie théologique des clercs de la FSSPX qui, pour défendre leurs thèses hérétiques, se prêtent régulièrement et doctement à des comparaisons scandaleuses entre les papes du passé et les « pontifes » conciliaires, antipapes notoires occupant le siège de Pierre.



<http://www.laportelatine.org/international/communic/presse/amernor/2011/leroux2011/leroux1103.php>

Par des **déclamations emphatiques et triviales**, l'abbé Le Roux nous ressort le reniement de Saint Pierre pour tenter de démontrer qu'un Pape peut rejeter Notre Seigneur et errer dans la foi, mais aussi finalement... se convertir ! C'est donc ce qu'il demande à ses fidèles de croire et de souhaiter pour Benoît XVI, cet apostat public que la FSSPX persiste à considérer comme « Pape » de l'Eglise catholique !

Voici comment ce **clerc dévoyé** (supérieur d'un Séminaire !!) ose parler de Saint Pierre à ses fidèles :

« ***'Je ne connais point cet homme !' La messe est dite, le reniement accompli. Tel un beau diable se débattant dans le bénitier, avec force imprécations et serments, saint Pierre a renié son Maître (...)*** ».

On croirait lire le vocabulaire d'un pamphlet maçonnique !

Plus loin, il rajoute :

« *Lorsque nous flétrissons l'attitude de saint Pierre au soir du Jeudi saint, nous ne flétrissons aucunement **sa fonction**...* ».

« *Nous ne flétrissons aucunement **sa fonction*** », assure-t-il !

Or, à ce moment-là, Saint Pierre n'était pas encore revêtu de cette « fonction » à laquelle l'abbé Le Roux fait allusion pour tenter de démontrer que Saint Pierre ayant renié Notre Seigneur, les papes peuvent donc se tromper en matière de foi.

En effet, **au moment de son reniement, Saint Pierre n'était pas Pape et n'était point encore pourvu du charisme de l'Infaillibilité. Il n'était donc pas revêtu du triple pouvoir infaillible d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.**

Donc, même s'il s'en défend, c'est bien la Papauté et son Infaillibilité que l'abbé Le Roux flétrit ouvertement, usant contre ce Dogme de toutes les armes et artifices que peuvent fournir la mauvaise foi et une fausse érudition !

L'abbé Le Roux poursuit ensuite imperturbablement dans ses mensonges en déclarant :

« *N'est-ce point cependant un devoir grave pour l'inférieur que d'interpeller le supérieur lorsque la foi et les mœurs sont en péril par la faute de ce dernier ? L'attitude de saint Paul interpellant saint Pierre répond à cette question* ».

Laissons le Père Marie-Antoine, le « Saint de Toulouse », lui répondre :

« *Et qu'on ne dise pas, pour ébranler cette vérité [l'Infaillibilité pontificale], que saint Paul a résisté une fois à saint Pierre, ce serait constater trop bien sa propre ignorance. **Saint Paul, en effet, n'accusait nullement saint Pierre en cette circonstance d'avoir erré dans la foi, il lui reprochait seulement trop de condescendance pour les personnes*** » (Concile Vatican I et Infaillibilité, ouvrage du Père Marie-Antoine approuvé et salué par un Bref de S.S. Pie IX).

Ces mensonges éhontés, maintes fois réfutés et condamnés par l'Eglise, permettent à l'abbé Le Roux de faire une analogie entre l'invitation faite par Benoît XVI à toutes les religions du monde de se réunir à Assise au mois d'octobre prochain et le troisième reniement de Saint Pierre.

Pour cette forfaiture, l'abbé Le Roux développe aussi plusieurs tromperies destinées à illusionner les fidèles.

Tout d'abord dans cette question :

« *Je ne connais point cet homme !* **La messe sera-t-elle dite et le reniement accompli ?** ».

Par cette interrogation, l'abbé Le Roux laisse entendre ici que Benoît XVI n'aurait pas encore tout à fait renié Notre Seigneur Jésus-Christ, incitant alors les voix à s'élever pour « l'inviter à se convertir alors qu'il est encore temps » (sic) !

Mais doit-on rappeler à ce piètre abbé combien d'actes d'apostasie et de déclarations publiques reniant Notre Seigneur Jésus-Christ et la foi catholique Joseph Ratzinger a-t-il posé depuis plus de 40 ans ?

L'abbé Le Roux poursuit alors en disant :

« *Pour la troisième fois en effet, le pape invite à renouveler la forfaiture d'Assise* ».

Or, ce n'est pas la troisième fois que le Vatican lance ce type d'invitation à Assise, mais la quatrième. C'est d'ailleurs l'abbé Bouchacourt, dans un article d'avril 2011 tout aussi affligeant, qui indiquait qu'il s'agissait en fait de la 4^e réunion interreligieuse organisée à Assise par le Vatican, les trois premières ayant été initiées par Jean-Paul II.

<http://www.laportelatine.org/international/communic/presse/amersud/2011/Bouch1104/Bouc1104.php>

Mais ces mensonges étaient utiles à l'abbé Le Roux pour pouvoir mettre en forme sa comparaison fallacieuse et impie entre Saint Pierre et Ratzinger...

Toujours soucieux de convaincre leurs fidèles de leur « fermeté inébranlable », les prêtres de la FSSPX profitent de toutes les occasions possibles pour se poser en intrépides chevaliers défenseurs de la foi, sans peur et sans reproche !

C'est ainsi que, sur un ton théâtral et faussement affecté, l'abbé Le Roux roule les mécaniques en s'attaquant, sans les nommer, aux groupes *Ecclesia dei* :

« *Comment pourrions-nous taire notre indignation face à une telle prévarication ? Devrions-nous rejoindre le flot des chiens muets dont la politique n'est autre que celle du chien crevé au fil de l'eau ? Avec force, avec véhémence même - pourquoi ne pas l'avouer ? - nous nous indignons* ».



Tout ceci est pitoyable ! Est-il nécessaire, en effet, de rafraîchir la mémoire de l'abbé Le Roux sur les nombreux silences de la FSSPX et de Mgr Fellay ainsi que sur ses compromissions ?

En ce qui concerne son « indignation » : est-elle crédible ? Nous venons de voir sur quelles bases elle repose : la falsification et le rejet du Magistère relatif à l'Infaillibilité de l'Eglise et du Pape.

Nous assistons donc à des disputes misérables de clercs prévaricateurs qui se donnent réciproquement des leçons de conduite.

« De combien de blasphèmes contre la foi ne sont-ils pas et ne seront-ils pas longtemps encore peut-être responsables devant Dieu !

« Laissons-les dire : ils se trompent. Ne prêtons pas l'oreille à leurs discours plus ou moins captieux. N'a-t-on pas toujours une cargaison d'arguments au service des plus mauvaises causes ?

« Quels qu'ils puissent être, laïques ou ecclésiastiques, prêtres, Religieux, Evêques même (ce qu'à Dieu ne plaise !), séparons-nous d'eux sans discuter et demeurons à tout prix fidèles à Dieu » (Mgr de Ségur, Le Pape est infaillible).

In Christo Rege

Résistance catholique

ANNEXE

L'abbé Leroux n'est malheureusement pas le seul à errer.

Voici un texte **délirant** de l'abbé Chautard, recteur de l'Institut Saint Pie X, dans l'introduction des actes du colloque tenu le 19 juin 2010 à l'Institut Universitaire Saint Pie X, sur *Pie IX, le Pape du Concile*, Vu de Haut n°17, 1^{er} trim. 2011, page 4 :

« En effet, en définissant l'infaillibilité du pape à certaines conditions précises, **le Concile a par le fait même enseigné la faillibilité du pape** en dehors des dites conditions, véritables bornes apposées au magistère du Souverain Pontife. Or, comme on le dit laconiquement saint Thomas d'Aquin, « ce qui peut n'être pas, une fois ou l'autre n'est pas » (1^a, 2, 3, corpus¹). En d'autres termes, le possible se réalise nécessairement de temps à autre. En proclamant les bornes de l'infaillibilité, le Concile a donc **implicitement** annoncé, non seulement **la possibilité d'erreurs du souverain pontife, mais aussi la venue certaine d'une crise de la chaire de Pierre devant se produire tôt ou tard.**

Il faut avouer que le paradoxe d'un concile proclamant implicitement, à travers la définition de l'infaillibilité de la chaire de Pierre, l'avènement d'une **faillite momentanée de cette même Chaire de Pierre**, a de quoi laisser songeur... »

Ce qui laisse songeur, c'est l'abbé Chautard...



Rappelons ici **le principe fondamental de non-contradiction** :

- sous sa forme métaphysique : **une même chose ne peut à la fois et sous le même rapport, être et ne pas être ;**

- sous sa forme logique : **il est impossible d'affirmer et de nier à la fois une même chose sous le même rapport.**

¹ C'est le fameux passage de Saint Thomas sur les cinq voies prouvant l'existence de Dieu. Il s'agit de la troisième voie mais voici exactement le texte :

« La troisième voie se prend du possible et du nécessaire, et la voici. Parmi les choses, nous en trouvons qui **peuvent être et ne pas être** la preuve, c'est que certaines choses naissent et disparaissent, et par conséquent ont la possibilité d'exister et de ne pas exister. Mais il est impossible que tout ce qui est de telle nature existe toujours ; car **ce qui peut ne pas exister n'existe pas à un certain moment**. Si donc tout peut ne pas exister, à un moment donné, rien n'a existé. Or, si c'était vrai, maintenant encore rien n'existerait ; car ce qui n'existe pas ne commence à exister que par quelque chose qui existe. Donc, s'il n'y a eu aucun être, il a été impossible que rien commençât d'exister, et ainsi, aujourd'hui, il n'y aurait rien, ce qu'on voit être faux. Donc, tous les êtres ne sont pas seulement possibles, et il y a du nécessaire dans les choses. Or, tout ce qui est nécessaire, ou bien tire sa nécessité d'ailleurs, ou bien non. Et il n'est pas possible d'aller à l'infini dans la série des nécessaires ayant une cause de leur nécessité, pas plus que pour les causes efficaces, comme on vient de le prouver. On est donc contraint d'affirmer l'existence d'un Être nécessaire par lui-même, qui ne tire pas d'ailleurs sa nécessité, mais qui est cause de la nécessité que l'on trouve hors de lui, et que tous appellent Dieu ».

On voit que l'abbé Chautard cite un passage de Saint Thomas d'Aquin pour faire savant, alors que si l'on vérifie (ce que peu de lecteurs feront) on découvre qu'il n'y a aucun rapport avec sa démonstration.

Ainsi, pour l'abbé Chautard, la chaire de Pierre est parfois faillible, parfois infaillible. C'est ce que démontre implicitement le texte de Vatican I, ose-t-il écrire.

C'est-à-dire que, selon lui, **la chaire de Pierre est parfois la chaire de Vérité, parfois la chaire d'erreur ! L'Eglise peut parfois se tromper, et donc parfois nous tromper !**

Les bras nous en tombent ! Et c'est ce recteur de l'Institut Saint Pie X qui forme la génération suivante !

Mais quand et comment les fidèles pourront-ils savoir que la chaire enseigne la vérité ou l'erreur ? Sera-ce l'abbé Chautard qui le leur précisera, lui qui ainsi serait devenu (par quel miracle ?) infaillible ? Sera-ce le « Pape » de la FSSPX ? La chaire de Pierre aurait-elle donc été transférée à la FSSPX ? **GROTESQUE !**

Pour un catholique, la chaire de Pierre a toujours été et est toujours infaillible. **S'il y a erreur dans l'enseignement de la Foi ou des mœurs, ce n'est plus la chaire de Pierre, mais LE SIÈGE DE L'ANTÉCHRIST.**

LE SIÈGE DE L'ANTÉCHRIST ! Mr le recteur n'a-t-il jamais médité et compris l'enseignement de la Très Sainte Vierge Marie à la Salette ?

Ils essaient de justifier l'injustifiable et sont donc obligés de monter des sophismes qui ne sont que d'énormes mensonges !

Le rôle de Pierre n'est-il pas de confirmer ses frères dans la Foi ? Notre-Seigneur Lui-même nous aurait-Il menti ? Le Saint-Esprit aurait-il quitté Rome pour Menzingen ?

A lire de telles inepties, de telles fariboles, de tels mauvais romans, on est sûr qu'aussi bien l'abbé Leroux que l'abbé Chautard, tous les deux à des postes clefs, mais aussi la FSSPX, ont perdu la tête !

Citons encore le Père Marie-Antoine :

« Si l'évêque de Rome n'était pas infaillible et pouvait se tromper, tous les autres évêques, étant obligés par Jésus-Christ de s'accorder avec lui et d'être conduits par lui, se tromperaient avec lui et seraient même obligés par Jésus-Christ de se tromper avec lui. Qui ne voit l'absurdité et la folie de cette hypothèse ? (...)

Si le Pape pouvait tomber dans l'erreur, comment pourrait-il remplir l'office d'empêcher ses frères d'y tomber ? ».

Rome est devenu le siège de l'Antéchrist.

La FSSPX a tout ce qu'il faut pour rejoindre cette Rome : elle n'a plus la Foi.